

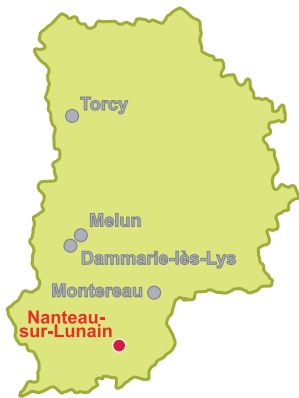
Action VISA

Vers une Insertion Socioprofessionnelle Accompagnée



LIEU DE LA FORMATION

COS - Nanteau-sur-Lunain
2, rue des Arches
77110 Nanteau-sur-Lunain



CONTACT

Patricia PILLOT
Centre de Réadaptation Professionnelle et de Formation
Tél. : 01 64 45 18 03
Fax : 01 64 45 33 18
Email : ppillot@cos-crpf.com
Web : www.cos-crpf.com

OBJECTIFS

L'action VISA propose une transition entre la période de soins et l'intégration socioprofessionnelle. Elle permet au bénéficiaire de :

- Restaurer son sentiment d'appartenance à la société
- Réactiver au maximum ses fonctions cognitives
- Développer son dynamisme comportemental
- Mieux se connaître, identifier ses intérêts et ses limites
- Concevoir un projet de vie et élaborer un projet professionnel

L'action peut déboucher sur :

- Une poursuite du suivi éducatif
- Une orientation en milieu protégé
- Une action d'orientation professionnelle
- Une poursuite des soins

BÉNÉFICIAIRES

Cette action s'adresse aux personnes présentant des pathologies psychiatriques stabilisées, pour lesquelles une insertion socioprofessionnelle est envisageable à moyen terme. Offrant une prise en charge progressive axée sur l'insertion, elle représente une alternative à l'hôpital de jour ou au SAMSAH/SAVS.

Cette action ne s'adresse pas :

- aux personnes présentant une déficience mentale
- aux personnes sans prise en charge médicale extérieure
- aux personnes encore hospitalisées
- aux personnes sans domicile ou sans hébergement

MODALITÉS D'ACCÈS

- Les personnes sont admises sur notification de la CDAPH
- La participation à l'action n'ouvre pas droit à la rémunération, mais il est préférable que les personnes soient allocataires de l'AAH
- L'hébergement est proposé en semaine
- L'action se déroule à temps partiel, pour tenir compte de la fatigabilité des personnes et leur permettre de poursuivre leur suivi à l'extérieur
- La prise en charge peut s'étaler sur 9 mois, avec un maximum de 600 heures en centre

ACCOMPAGNEMENT

La pédagogie est centrée sur des objectifs précis, contractualisés et suivis tout au long du parcours. Elle associe des ateliers collectifs et un accompagnement individuel.

La signature d'un contrat tripartite (stagiaire – référent de l'accompagnement médico psychologique ou éducatif extérieur – formatrice VISA) garantit la prise en charge.

Le suivi est pluridisciplinaire :

- 2 formatrices référentes assurant le suivi individuel
- 1 psychologue en liaison avec les praticiens médico-psychologiques extérieurs
- 1 médecin chargé des aspects fonctionnels
- 1 psychiatre

D'autres professionnels du centre peuvent intervenir :

- Moniteurs d'activités physiques adaptées
- Assistante sociale
- Equipe du Centre de Ressources documentaire (prise en charge bureautique individualisée)
- Formateurs d'autres actions

PARCOURS

Socialisation / remobilisation

Connaissance de soi

Communication

Vie courante

Ateliers pratiques

Activités sportives

Projets collectifs



Au service de la vie et de l'autonomie
Établissements Handicap et Formation
en Seine-et-Marne